

L'observatoire des Territoires d'industrie

présente :

son 28^e séminaire

ALÈS RÉGÈNÈRE SON INDUSTRIE ENCORE ET ENCORE

AVEC

Frédéric BURGALS, directeur d'usine, DEXEL

Louis GALLOIS, coprésident, La Fabrique de l'industrie

**Aurélie GENOLHER, conseillère régionale d'Occitanie et
vice-présidente, Alès Agglomération**

**Anne LICHTENBERGER, adjointe à la Directrice du développement économique,
en charge de l'entrepreneuriat, IMT Mines Alès**

Gérald MIRABEL, directeur d'usine, NTN-SNR Cévennes

Christophe RIVENQ, président, Alès Agglomération et Alès Myriapolis

Maud SEBASTIEN SAINT MARS, directrice d'usine, WBI

ET LES INTERVENTIONS DE :

Aziz AÏT AMER, directeur général, SDTech

Alexandre COULET, gérant, S Group

Michel D'OZENAY, directeur général, Senfas

DÉBAT MODÉRÉ PAR :

Annick LE LAN, directrice, Alès Myriapolis

Le 30 novembre 2022

EN BREF

Le tissu industriel d'Alès s'est déjà renouvelé plusieurs fois : d'abord pour passer de la culture du ver à soie à la production de charbon au cours du XIX^e siècle, puis pour faire face à la fermeture des mines au début des années 1960. À partir des années 1990, le territoire a mis en place une politique de développement économique à travers de nouvelles filières industrielles structurées et une offre d'équipements au service de la reconversion du bassin. L'école des Mines d'Alès et son incubateur jouent un rôle crucial dans cette dynamique, de même que l'implication des élus d'Alès Agglomération et de l'agence de développement Alès Myriapolis dans l'accompagnement des entreprises, pour les aider notamment à trouver des terrains. L'existence d'une main-d'œuvre industrielle préservée et d'un tissu dense de sous-traitants répondant aux besoins les plus divers des entreprises constitue des atouts supplémentaires pour attirer les investisseurs.

Compte rendu rédigé par Elisabeth Bourguinat

L'observatoire des Territoires d'industrie est un projet financé par la Banque des Territoires, l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, La Fabrique de l'industrie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et Intercommunalités de France, mis en œuvre par la Fondation Mines ParisTech et La Fabrique de l'industrie.

EXPOSÉ-DÉBAT

1

Alès, un territoire sinistré qui s'est pris en main

Christophe Rivenq

En tant que président d'Alès Agglomération et d'Alès Myriapolis, je suis très heureux de vous accueillir et je remercie particulièrement Louis Gallois de nous faire l'honneur et l'amitié de venir une nouvelle fois à Alès, après ses précédentes visites en 1982, au moment de la fermeture des mines, puis en 2017, pour assister au concours Alès Audace.

Lorsque Max Roustan et moi-même avons été élus à la mairie d'Alès, en 1995, le territoire connaissait un taux de chômage de 25 %. Nous avons défini une stratégie en trois grands axes. Le premier, partant du constat des dégâts environnementaux qu'avait provoqués l'exploitation des mines, consistait à opter pour un mode de développement durable. Depuis, le territoire d'Alès a reçu de nombreux labels dans ce domaine. Par exemple, en 2018, grâce aux mesures que nous avons prises contre la pollution lumineuse, Alès a été la première ville au monde labellisée par l'IDA (International Dark-Side Association), une association américaine d'astronomes, comme "Portes des étoiles", au sens où elle est la porte d'entrée de l'une des deux réserves de ciel étoilé de France, le parc national des Cévennes, qui est aussi la plus grande réserve de ciel étoilé d'Europe.

Notre deuxième axe stratégique consistait à fédérer la population autour de la promotion de la culture. Nous avons fait de notre territoire un véritable creuset culturel et avons candidaté pour devenir capitale française de la culture 2024 [N.D.L.R. c'est Pays de Montbéliard Agglomération qui a été désignée capital française de la culture le 13 janvier 2023].

Le troisième levier identifié il y a trente ans consistait à faire d'Alès le pôle industriel du Languedoc-Roussillon. Notre territoire ayant beaucoup souffert, nous étions déterminés à nous prendre en main pour le faire renaître, plutôt que d'attendre des aides extérieures. C'est ainsi que, dès 1995, nous avons lancé le projet de pôle mécanique Alès Cévennes autour des métiers et des sports mécaniques. Celui-ci a vu le jour en 1999 et, depuis vingt ans, il a permis la création de plus de 1 000 emplois. Il y a une dizaine d'années, il a su prendre le virage de la mobilité durable et organise désormais, tous les deux ans, en amont du Mondial de l'auto, les Rencontres internationales des véhicules écologiques, parrainées par le prince Albert II de Monaco. C'est dans ce cadre qu'a roulé la première voiture à hydrogène d'Europe, et c'est également à l'occasion d'une de ces rencontres que le ministre de l'Environnement a accepté la légalisation du retrofit, c'est-à-dire de la transformation de véhicules thermiques en véhicules électriques.

Outre la création du pôle mécanique, nous nous sommes également dotés d'une agence de développement économique, devenue depuis Alès Myriapolis. À l'heure actuelle, toutes les villes de France se sont pourvues d'agences de ce type mais, dans les années 1990, nous étions précurseurs. Nous avons invité à participer à cette instance à la fois l'État et l'ensemble des

collectivités, la chambre de commerce, la chambre des métiers, et surtout les industriels eux-mêmes. Aujourd'hui, Alès Myriapolis est installée dans un nouveau bâtiment en cœur de ville où elle exerce sa mission d'écoute et d'accompagnement des PME et PMI, que ce soit pour rechercher des financements, développer le numérique, mettre en place des formations de qualité ou encore créer des zones d'activité économique et mettre des bâtiments à la disposition des entreprises.

Le concours Alès Audace, lancé par Alès Agglomération il y a dix ans, encourage les entrepreneurs ayant des projets ambitieux à s'implanter dans notre territoire. Grâce à ce concours organisé en partenariat avec Alès Myriapolis, l'école des Mines d'Alès (appelée aussi IMT Mines Alès), la SAEM Alès (société anonyme d'économie mixte d'Alès) et le groupement d'entreprises Leader Alès, cette année encore, nous allons distribuer 130 000 euros de prix divers pour donner un coup de pouce à ces entreprises. Sur la centaine de sociétés que nous avons récompensées depuis dix ans, 95 % sont encore en vie et beaucoup se sont développées bien au-delà de ce qu'elles espéraient.

Parmi les facteurs de renaissance économique de notre territoire, je voudrais aussi mentionner l'école des Mines d'Alès, qui a su nouer un partenariat fort avec l'écosystème local, ce qui est loin d'être le cas pour toutes les écoles des Mines et qui, en retour, bénéficie d'une contribution financière d'Alès Agglomération.

En conclusion, si les grandes métropoles jouent un rôle irremplaçable dans notre pays, la France est composée à 70 % de territoires à taille humaine comme celui d'Alès, dont les acteurs se connaissent et s'entraident, et ont besoin d'être soutenus et encouragés pour que notre pays continue à se développer.

Jouer collectif

Aurélie Genolher

En quarante ans, notre territoire a connu une évolution spectaculaire, sans doute parce que, très tôt, nous avons compris que nous ne pourrions faire de grandes choses qu'à condition de jouer collectif. Chaque événement organisé ou action lancée sur ce territoire témoigne de cette culture.

De même, c'est grâce à un effort collectif que nous parviendrons à nous débarrasser de certains préjugés ou freins qui brident notre développement économique, par exemple le préjugé contre l'industrie ou même contre l'entreprise en général, qui reste tenace chez certains jeunes et moins jeunes, ou encore les différents freins au retour de certaines personnes à l'emploi. Selon la formule rugbystique de notre présidente de région, Carole Delga, nous devons « faire pack ». On peut d'ailleurs voir un symbole dans le fait que les différentes structures qui accompagnent le développement économique, comme la Maison de Ma Région (localisation départementale de la région Occitanie), la Chambre de commerce et d'industrie, et bien sûr l'agence de développement économique Alès Myriapolis, se retrouvent au sein du Hup, le hub des entrepreneurs situé en centre-ville d'Alès.

Un autre symbole de ce travail collectif est le projet lancé par le CFA du BTP de Méjannes-lès-Alès : la Maison des élèves va être entièrement construite par les élèves eux-mêmes, en partenariat avec leur écosystème qui comprend aussi bien l'IMT que les entreprises locales.

Nous allons à nouveau avoir besoin de cette capacité à faire pack face au changement climatique, qui est désormais évident, comme nous l'avons constaté cet été, et à ses corollaires que sont la crise énergétique et les difficultés d'approvisionnement en eau. Là encore, c'est tous ensemble et en faisant preuve de solidarité mais aussi d'innovation, comme l'entreprise DS Smith, qui s'est dotée d'une station de traitement pour utiliser l'eau en circuit fermé au sein de son usine, que nous trouverons et dupliquerons des solutions concrètes pour relever les défis de demain.

3 Un exemple de partenariat entre Alès Agglomération et une entreprise

Gérald Mirabel

L'entreprise SNR, spécialisée dans la fabrication de roulements mécaniques, a été créée à Alès dans les années 1970, en tant que filiale de Renault, pour bénéficier de la main-d'œuvre disponible du fait de la fermeture des mines. Elle a été rachetée en 2007 par le groupe japonais NTN, dont le siège européen se trouve à Annecy.

En 2010, NTN devait investir dans la production d'une nouvelle génération de roulements mécaniques pour répondre aux besoins du marché automobile. Au sein du Groupe, plusieurs entités étaient en concurrence pour accueillir cette nouvelle activité, en particulier une usine roumaine, alors en pleine progression. Il pouvait être tentant d'installer la nouvelle fabrication dans un pays low cost, mais c'est finalement le site cévenol qui a été choisi. Au cours de ses quarante ans d'existence, SNR avait su démontrer ses performances industrielles et disposait d'une main-d'œuvre laborieuse, compétente et stable. L'avantage de s'installer dans un pays low cost était relativisé par le fait que les nouvelles lignes seraient très automatisées. La proximité de Marseille facilitait l'approvisionnement en composants ainsi que la livraison des produits en France, en Italie et en Allemagne. Enfin, pour l'installation de l'usine, le Groupe savait pouvoir compter sur un accompagnement par la collectivité territoriale, nécessaire afin de tenir le délai de dix mois dans lequel tout devait être prêt pour démarrer la production.

Un accord a été passé entre NTN et Alès Agglomération et celle-ci a racheté un bâtiment industriel de plus de 7 000 m² à une société qui avait cessé ses activités, l'a rénové et mis à la disposition de SNR dans les délais souhaités. De son côté, le Groupe NTN s'était engagé à installer progressivement 8 lignes de fabrication sur le nouveau site. Le projet a démarré en 2012 et, en 2020, nous avons terminé l'installation de la huitième ligne, en sorte que le bâtiment est désormais complètement fonctionnel. Les deux parties ont ainsi tenu leur engagement.

Au fil des années, le soutien apporté par Alès Agglomération à SNR a toujours perduré, en dépit des changements de personnes. Cela s'est avéré particulièrement important pour un groupe japonais qui, culturellement, avait besoin d'être rassuré sur la pérennité de l'accompagnement local.

4

Un enjeu crucial : la disponibilité du foncier

Christophe Rivenq

Ce témoignage illustre les attentes actuelles des entreprises par rapport à leur territoire. Dans les années 1970, elles achetaient des terrains et étaient propriétaires de leurs biens immobiliers. Aujourd'hui, même les plus grandes entreprises se tournent vers les collectivités ou vers les sociétés d'économie mixte pour leur procurer des terrains et des bâtiments industriels. À l'heure actuelle, Alès Agglomération possède plus de 6 hectares de bâtiments industriels qu'elle met à la disposition des entreprises. Ces dernières doivent en effet être libérées de ces préoccupations foncières et immobilières pour se consacrer aux investissements industriels proprement dits. Dans le cas de NTN-SNR, les 8 lignes de fabrication représentaient un budget de 45 millions d'euros. Pour ce projet, nous avons été mis en concurrence non seulement avec la Roumanie, mais avec le Brésil, le Japon et Annecy. C'est parce que nous avons été les plus réactifs dans l'identification et l'aménagement d'un site industriel que nous l'avons emporté.

Encore faut-il, pour cela, que nous disposions de foncier, ce qui devient de plus en plus difficile. Chacun s'accorde sur la nécessité de protéger l'environnement et de lutter contre l'artificialisation des sols, mais comment faire quand on sait, par exemple, que, depuis trois ans, Alès accueille chaque année 1 000 habitants supplémentaires ? Où trouver de la place pour les activités économiques ? Nous pouvons tenter de diminuer l'impact des constructions sur l'environnement et compenser l'imperméabilisation de certains sols, mais nous devons aussi nous montrer pragmatiques, sans quoi nous risquons de nous réveiller quand il sera trop tard.

Annick Le Lan

Pour donner quelques chiffres, l'agglomération ne compte plus que 4 hectares de foncier disponible dans les zones d'activité économique, or, au cours de 2022, l'agence a reçu des demandes correspondant à 17 hectares. Par ailleurs, il n'existe pratiquement plus de friches industrielles, car celles-ci ont déjà été rachetées par des industriels souhaitant étendre leurs activités.

5

Dexel, ou le rôle de l'IMT et de l'écosystème industriel

Frédéric Burgals

La société Dexel, que je dirige, a été rachetée en 2004 par le groupe suisse Sika, spécialisé dans les matériaux pour le bâtiment. Présent dans une centaine de pays, ce groupe comprend 27 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 9,3 milliards d'euros.

L'appui déterminant de l'IMT Mines Alès

En 1999, alors que j'étais diplômé d'un IUT en génie civil, j'ai eu l'idée de créer un nouveau produit pour le bâtiment, à savoir un béton décoratif prêt à l'emploi. Ayant besoin de réaliser

des essais pour formuler ce produit, j'ai sollicité l'IMT Mines Alès. Mes interlocuteurs m'ont conseillé de candidater pour rejoindre l'incubateur de l'école afin de pouvoir y développer mon produit. À l'époque, la plupart des concurrents présentaient des projets informatiques. L'un des départements de l'IMT étant consacré à la construction et aux matériaux, mon projet a été sélectionné. J'ai bénéficié d'une bourse, d'un bureau et surtout de l'accès aux laboratoires, sans oublier la prestigieuse carte de visite que représente l'IMT lorsque l'on a 26 ans, que l'on ne connaît personne et que l'on n'a même pas encore de produit à montrer.

Après avoir bénéficié pendant deux ans de l'énorme soutien que représente cet incubateur, mon équipe a pu s'installer dans un premier entrepôt de 300 mètres carrés où nous avons commencé à fabriquer notre produit et à le vendre localement. Nous avons également été aidés par l'IMT pendant cette phase : trois élèves ingénieurs venaient par période de cinq semaines développer chez nous des projets particuliers, concernant la mise au point d'un nouveau produit ou encore l'organisation de l'entreprise. Au total, nous avons bénéficié de plus de 20 missions de ce type, dont certaines ont abouti au dépôt de brevets.

Aujourd'hui encore, nous continuons à recourir aux laboratoires de l'IMT pour la création de nouveaux produits. Ainsi, il y a trois ans, nous avons mis au point des fibres synthétiques destinées à remplacer les fibres métalliques dans le béton. Nous avions besoin de presses spéciales permettant de casser des modules de béton afin d'examiner leur déformation au fil du temps, et nous avons pu utiliser celles de l'IMT.

Enfin, nous accueillons régulièrement en alternance des élèves préparant un diplôme en mécatronique. L'un d'eux, qui a effectué son stage chez nous il y a trois ans, fait désormais partie du groupe Sika et a été chargé du lancement d'une nouvelle usine au Ghana.

Un écosystème porteur

Dans notre recherche de nouveaux locaux, nous avons également été accompagnés par Alès Agglomération. Nous sommes actuellement implantés aux Salles-du-Gardon, sur l'ancien site des Câbles de Lyon où, avec l'aide de la communauté d'agglomération, nous venons de racheter 10 000 m² de bâtiments de production que nous sommes en train de rénover et de mettre aux normes.

Au sein du groupe Sika, qui compte 12 sites industriels en France, Dexel se distingue par sa créativité, sa flexibilité et sa réactivité. Grâce, notamment, à notre partenariat avec l'IMT, mais aussi à notre réseau de sous-traitants locaux capables de nous fournir des prestations de chaudronnerie, de tournage, de fraisage ou encore d'automatisation, c'est notre filiale qui est régulièrement sollicitée pour tester les nouveaux produits, étudier de quelle façon les industrialiser, participer à la conception de nouvelles machines. La taille de notre territoire nous permet de connaître l'ensemble des interlocuteurs, y compris les agences d'intérim qui nous procurent le personnel nécessaire à notre flexibilité. Comme nous disposons de peu de sous-traitants et que, de leur côté, ils ont un petit nombre de clients, nous sommes tous obligés de travailler sérieusement et en confiance !

La débrouille face au Covid

En 2020, le Covid nous a mis en difficulté, comme beaucoup d'entreprises. Nous avons refusé de mettre notre usine à l'arrêt et décidé de nous lancer dans la production de masques, ce qui n'avait rien d'évident pour une entreprise de notre secteur. Dans notre gamme de produits pour l'automobile figurait un tissu filtrant qui s'est avéré correspondre aux normes établies par l'armée et, par ailleurs, nous disposions de machines permettant de découper des pochoirs décoratifs,

que nous avons adaptés à la découpe des masques. Pour pallier le manque d'élastiques, nous avons utilisé du joint en silicone qui, une fois durci, devient très élastique, et nous l'avons fait tester sur le plan dermatologique. Une fois tous les tests réalisés, nous avons lancé la production et rapidement croulé sous les demandes. À nouveau, nous nous sommes tournés vers l'IMT, qui nous a prêté des robots permettant d'assembler rapidement les masques. Quand la demande est devenue trop importante, Alès Agglomération a mis à notre disposition un local supplémentaire.

Christophe Rivenq

En tant que première partenaire de l'entreprise, la communauté d'agglomération a été la première servie en masques, sur lesquels Dixel a même imprimé notre logo. Nous en avons eu en effet un besoin urgent pour équiper nos éboueurs. Ces masques étaient parfaits pour l'hiver ; en revanche, pour l'été, ils étaient un peu chauds ! Nous avons alors pu nous adresser à une autre entreprise locale, 7Tech, spécialisée dans la fabrication de machines spéciales et de bancs de test pour l'industrie. Celle-ci a mis au point, en six mois, une machine capable de fabriquer 5 000 masques chirurgicaux par heure. Ces deux exemples démontrent la réactivité de notre cluster.

6 L'action de l'IMT en faveur du développement économique

Anne Lichtenberger

Nous fêterons l'an prochain les 180 ans de l'école des Mines d'Alès, et, en 2024, les 40 ans de son incubateur.

Un incubateur pour développer le territoire

Dans les années 1980, le territoire traversait une phase difficile et la direction de l'école se demandait comment contribuer au développement économique local. Elle a alors décidé d'ouvrir ses laboratoires aux créateurs d'entreprises locales et de les faire bénéficier de son savoir-faire et de son expertise. C'est ce qui a conduit à la création de l'incubateur, en 1984.

Celui-ci continue à accueillir des porteurs de projets nécessitant un soutien technologique relevant de son champ de compétences : génie civil, bâtiment, matériaux innovants, ressources minérales, aménagement, environnement, avec une spécialité transversale à toutes nos technologies, la durabilité. Grâce à la reprise d'une école d'ingénieurs située à Nîmes et rapatriée à Alès en 2017, nous avons ajouté le numérique à nos compétences. Cela dit, 65 % des projets accompagnés par notre incubateur concernent des produits manufacturés.

Chaque projet d'entreprise est suivi par l'un des enseignants-chercheurs, qui prend du temps sur sa mission de développement économique pour conseiller les entrepreneurs et leur ouvrir les portes de nos laboratoires et de nos infrastructures. Nous leur apportons également un accompagnement en termes de stratégie, de faisabilité économique, de financement de leur projet. Nous bénéficions, dans cette mission, du soutien d'Alès Agglomération, de la région et des fonds européens.

Nous accompagnons, en permanence, entre 15 et 25 créateurs d'entreprises. À la sortie de l'incubateur, nous les adressons à l'agence Alès Myriapolis afin qu'elle les aide à s'implanter et à développer leur entreprise. Souvent, les entreprises à vocation industrielle commencent

par recourir à la sous-traitance puis, dans un deuxième temps, internalisent la production. L'incubateur ayant une vocation régionale, toutes ne s'installent cependant pas à Alès. Certaines choisissent Montpellier, par exemple.

Des conventions avec les entreprises locales

L'IMT, placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie, a vocation à remplir de nombreuses missions de développement économique et de soutien à l'innovation, au-delà des activités de l'incubateur.

En 1999, compte tenu du succès de notre incubateur, nous avons noué un partenariat avec HEC pour introduire l'entrepreneuriat dans notre pédagogie et devenir une école "d'ingénieurs entrepreneurs". Dans ce cadre, nous avons élaboré plusieurs outils, dont les missions terrain évoquées tout à l'heure : deux fois par an, 80 entreprises (dont une cinquantaine sur le territoire alésien) bénéficient de la présence d'équipes de trois élèves qui, pendant cinq semaines, travaillent sur une des problématiques de l'entreprise. Par exemple, dans une entreprise qui réalise de la découpe et souhaitait optimiser la gestion des chutes, trois élèves ont passé deux semaines à effectuer des relevés sur les machines et à les analyser, avant de formuler des recommandations sur la façon d'améliorer le process industriel. Ce dispositif est d'abord un outil de formation pour les élèves, qui sont évalués sur les résultats, mais il est aussi mis au service du développement économique du territoire.

Depuis quelques années, nous avons choisi de mettre l'accent sur la formation par l'apprentissage et, désormais, un tiers de nos diplômés le sont par la voie de l'alternance, sur un parcours de trois ans qui leur permet de passer du niveau de technicien supérieur à celui d'ingénieur. Trois filières sont concernées : le bâtiment, l'informatique et la mécanique. Nous espérons, par ce biais, pouvoir procurer des compétences supplémentaires à notre territoire.

Au total, chaque année, l'IMT signe environ 2 000 conventions de stages, de missions de terrain ou de recherche partenariale avec des entreprises du territoire.

La formation continue

La contribution de l'IMT au développement économique passe également par la formation continue. En particulier, nous sommes désormais l'organisme de formation continue de l'Unicem (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) sur le plan national.

Nous avons également ouvert une formation à la fabrication additive à destination des demandeurs d'emploi, afin de leur faire découvrir les nouveaux métiers de la conception numérique et de l'impression 3D et d'accroître leur employabilité. Cette formation est soutenue par la région.

Nous organisons, par ailleurs, des week-ends d'accélération baptisés TechTheFutur, au cours desquels une quinzaine d'entrepreneurs sont accompagnés par des experts et des élèves ingénieurs pour identifier des pistes concrètes d'innovations.

7 Pourquoi les entreprises industrielles s'implantent-elles à Alès ?

Maud Sebastien Saint Mars

L'entreprise WBI produit des modules à ossature bois destinés à l'habitat, en particulier pour des logements d'urgence et des habitats seniors. La future unité qui doit être implantée à Alès produira 236 logements de ce type par an.

WBI est une filiale du groupe Vestia, dont le siège social est situé à Montpellier. Si Alès a été choisie parmi les différents sites envisagés, c'est d'abord en raison de sa proximité avec le siège, mais aussi parce qu'Alès est la deuxième ville industrielle d'Occitanie après Toulouse, et dispose d'un vivier important de personnel qualifié. La présence de l'IMT Mines Alès est également un atout. Nous accueillons d'ailleurs, en ce moment, 6 élèves-ingénieurs et trois étudiants en BTS. Mais l'élément déterminant a été l'implication active de l'agence de développement Alès Myriapolis pour nous accompagner dans nos démarches, qu'il s'agisse de la recherche d'investisseurs ou d'un site industriel. C'est avec son aide que nous avons pu identifier un bâtiment de 10 000 m² rendu disponible par le départ d'une entreprise, et adapté à notre activité. Alès Myriapolis nous a également aidés à organiser une opération de job-dating qui s'est avérée très fructueuse.

Michel d'Ozenay

Je dirige la société Senfas, qui fabrique et distribue des produits agroalimentaires bios. J'ai commencé par racheter, en 2000, une ancienne usine à brandade de Saint-Privat-des-Vieux qui avait déposé le bilan. Mon entreprise est passée de 7 salariés au départ à une centaine aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros. Ce résultat a été rendu possible par l'aide active des élus locaux.

Dès l'acquisition de la société, je prévoyais de la développer et le maire de Saint-Privat-des-Vieux m'a aidé à me procurer un grand terrain. Selon un adage bourguignon, « *Un veau tiendra toujours dans une grange* », et je voulais m'assurer de disposer d'emblée de la grange !

En 2018, mon entreprise s'est néanmoins trouvée à l'étroit. J'ai alors sollicité l'agence Alès Myriapolis et le maire d'Alès, Max Roustan. Ils m'ont indiqué que des terrains seraient disponibles dans les deux ans. Je leur ai répondu que j'en avais besoin dans les deux mois. Ils m'ont vendu un parking de 10 000 mètres carrés sur lequel j'ai construit une première tranche de 5 000 mètres carrés de bâtiments. Je viens de déposer une demande de permis pour 4 000 mètres carrés supplémentaires.

J'ai également bénéficié de l'écosystème industriel très riche d'Alès. Dans l'agroalimentaire, les machines tournent en trois-huit, dans des conditions difficiles de chaleur et d'humidité, et elles tombent régulièrement en panne. Si je devais, pour les réparer, faire appel aux équipementiers qui me les ont vendues, mon usine serait régulièrement à l'arrêt. Grâce au tissu de sous-traitants du bassin d'Alès, mes lignes ne s'arrêtent jamais plus de quatre heures d'affilée, car je trouve localement toutes les compétences dont j'ai besoin. Je peux aussi m'appuyer sur l'IMT : en ce moment, trois élèves-ingénieurs travaillent à la digitalisation du service qualité de l'entreprise, projet que je n'aurais ni la compétence ni le temps de gérer moi-même, et qui est particulièrement crucial pour une entreprise de l'agroalimentaire.

L'une des principales difficultés que je rencontre concerne le recrutement. Je parviens à embaucher des cadres (j'emploie plus d'une dizaine d'ingénieurs) mais j'ai du mal à recruter pour les lignes de production. J'ai d'ailleurs sollicité un centre de formation pour demander la création d'un cursus spécifique pour l'agroalimentaire, secteur qui est en train de se développer dans le bassin d'Alès. Pour faciliter le recrutement, je suis, par ailleurs, en train de renforcer les avantages accordés aux salariés et la participation aux résultats, et la future usine comprendra une salle de sport de 200 mètres carrés.

Alexandre Coulet

Je dirige la société S Group, qui fournit du matériel audiovisuel pour la télévision, les tournées d'artistes et les événements. Mon entreprise rencontre, elle aussi, des difficultés à recruter, notamment en raison de l'absence d'école publique dans le domaine audiovisuel, y compris au niveau national. On trouve ce type de formation aux États-Unis, au Canada et dans quelques autres pays, mais pas en France. L'Éducation nationale estime que pour ouvrir une formation, elle doit en fermer une autre, par exemple une formation à la chaudronnerie. Or, même dans nos métiers, nous avons besoin de chaudronniers, notamment pour construire certains décors. Cela dit, peut-être faudrait-il remplacer le terme de *chaudronnier* par quelque chose de plus attractif, car on ne fabrique plus beaucoup de chaudrons aujourd'hui...

J'ai, moi aussi, bénéficié de l'aide d'Alès Agglomération ainsi que de l'appui des sous-préfets successifs pour obtenir les autorisations nécessaires à l'aménagement d'un site de 20 hectares, indispensable à notre développement.

Christophe Rivenq

Ce site, qui appartenait à l'État, était originellement destiné à la création d'une station-service en bordure de la 2x2 voies. C'était une simple zone de remblai mais, compte tenu de l'abandon du projet de station-service, elle a fini par être classée comme zone naturelle dans le PLU, deux mois à peine avant qu'Alès Agglomération ne la rachète. Nous avons alors dû entreprendre de longues démarches pour la faire à nouveau classer en zone constructible, ce qui nous a pris cinq ans ! Heureusement qu'Alexandre Coulet et ses équipes sont très attachés au bassin d'Alès, sans quoi ils seraient partis ailleurs.

Aziz Aït Amer

Je suis l'un des deux fondateurs de SDTech. Nous avons été admis à l'incubateur de l'IMT en même temps que Frédéric Burgals, dirigeant de Dixel. À l'époque, nous étions les seuls candidats à présenter des projets industriels parmi une vingtaine de projets informatiques. Tout le monde nous disait que nous étions fous de nous intéresser encore à l'industrie, alors que les entreprises industrielles étaient toutes censées être délocalisées dans un avenir proche. Vingt-trois ans plus tard, nous sommes toujours là, et c'est plutôt rassurant.

Ma société est spécialisée dans le traitement des poudres destinées à l'industrie (transformation, broyage, mélange, tamisage, caractérisation, analyses physiques, etc.). L'idée de créer cette société nous est venue pendant notre doctorat à l'IMT. Après les deux années passées au sein de l'incubateur, nous avons continué à bénéficier d'un partenariat avec l'IMT pour utiliser le matériel des laboratoires. Six ans après, c'est la communauté d'agglomération qui nous a aidés à résoudre un problème foncier, puis la SAEM Alès nous a accordé un crédit-bail sur le bâtiment que nous occupons aujourd'hui. Il y a deux ans, nous avons racheté ce bail, avec l'aide d'une banque, afin que la SAEM puisse consacrer les fonds correspondants à d'autres projets.

Christophe Rivenq

Aujourd'hui, Alès Agglomération n'a plus le droit d'être crédit-bailleur, prérogative désormais réservée aux banques. Pourtant, dans un cas de figure de ce type, nous sommes souvent les seuls investisseurs potentiels, dans la mesure où les banques acceptent de prêter aux collectivités locales, considérées comme solvables. Désormais, la loi nous autorise seulement à louer des bâtiments aux entreprises, au lieu de les aider à devenir propriétaires de leurs locaux.

Aurélie Genolher

Les collectivités locales conservent le droit d'accorder un crédit-bail, mais « à titre exceptionnel », formule délicate à interpréter.

Aziz Aït Amer

Sans l'appui d'Alès Agglomération, nous aurions perdu plusieurs années dans le développement de notre projet. Aujourd'hui, nous employons 50 salariés pour un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros. Notre principal défi est de faire face aux contraintes réglementaires, qui sont les mêmes pour une entreprise de 20 salariés que pour un groupe de 2 000 salariés. Nous consacrons énormément de temps à gérer ces contraintes, au détriment de l'exercice de notre métier.

8 Un exemple encourageant pour la réindustrialisation de la France

Louis Gallois

Lors de ma précédente visite à Alès, il y a cinq ans, j'avais été frappé, tout d'abord, par l'existence d'un consensus extrêmement dynamique entre tous les acteurs locaux pour engager ce territoire dans la voie du développement économique. Bien qu'ayant subi des épreuves extrêmement rudes, celui-ci n'avait pas cédé à une tentation victimaire et avait su prendre son destin en main. Les acteurs politiques travaillent avec les chefs d'entreprise et ces derniers travaillent aussi entre eux pour faire vivre une véritable communauté d'intérêt.

La deuxième grande caractéristique de ce territoire me paraît être une tradition industrielle restée extrêmement vivace. Contrairement à ce que l'on observe ailleurs, les jeunes continuent à se diriger vers l'industrie, ce qui représente un atout précieux, à préserver.

Troisièmement, je suis frappé par le rôle joué par l'IMT Mines Alès dans cette dynamique. Il ne s'agit pas d'une école "parachutée", qui pourrait être facilement déplacée à Avignon ou à Montpellier. Elle est vraiment intégrée à l'écosystème local, que ce soit à travers son incubateur, ou encore les stages de ses élèves et les missions de terrain dans les entreprises locales. J'ai fait partie de conseils d'administration d'écoles prestigieuses et je n'ai jamais observé une telle insertion d'une école dans son environnement.

D'autres éléments sont moins positifs, comme la difficulté à trouver du foncier industriel, particulièrement surprenant dans le cas d'une ville de taille moyenne comme Alès. La France présente une densité de l'ordre de 100 habitants au kilomètre carré, contre 450 aux Pays-Bas, pays qui semble pourtant trouver plus facilement des terrains pour les activités industrielles. Il est, certes, nécessaire de limiter l'artificialisation des sols, mais en faisant preuve d'une certaine souplesse, d'autant que l'industrie n'est pas antinomique avec l'écologie. Comme le soulignait

la ministre Agnès Pannier-Runacher, « *L'industrie représente 20 % des problèmes et 100 % des solutions.* » Que l'on parle de production agroalimentaire bio, de nouveaux matériaux, de maisons à ossature bois, de recyclage des déchets, de véhicules électriques ou d'énergies renouvelables, il s'agit toujours d'industrie. Naturellement, les entreprises doivent continuer à progresser pour que leurs process industriels émettent de moins en moins de CO2 et soient moins polluants, mais il faut cesser d'opposer industrie et environnement : l'industrie est au service de l'environnement.

En conclusion, l'expérience d'Alès est très encourageante et peut servir de modèle pour la réindustrialisation de notre pays. Alors que certains vieux territoires industriels sont parfois ceux qui ont le plus de mal à se réindustrialiser, Alès montre qu'il est possible de mettre un ancrage industriel ancien au service d'une nouvelle dynamique.

CONTACT



ACCUEIL

01 56 81 04 15
info@la-fabrique.fr



EVENEMENTS & PARTENARIATS

Hélène Simon - 01 56 81 04 18
helene.simon@la-fabrique.fr



RELATIONS PRESSE

Mathilde Jolis - 01 56 81 04 26
mathilde.jolis@la-fabrique.fr



La Fabrique de l'industrie
81, boulevard Saint-Michel
75005 PARIS